

Amherst, le 11 septembre 2017

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Amherst tenue le 11^e jour du mois de septembre 2017, à laquelle sont présents le maire, monsieur Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
Denise Charlebois	Robert Laperrière
Yves Duval	Ronald Robitaille

Formant tous quorum sous la présidence du maire

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint/secrétaire-trésorier adjoint est aussi présent.

RÉFLEXION DU MOIS : La puissance ne consiste pas à frapper fort ou souvent, mais à frapper juste (Honoré de Balzac)

Monsieur le maire soumet à madame la conseillère et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
Assemblée ordinaire du 11 septembre 2017

1. **Ouverture de la séance**
2. **Ratification de l'ordre du jour**
3. **Ratification de la séance ordinaire du 14 août 2017**
Résolutions numéros 180.08.2017 à 187.08.2017 inclusivement.
4. **Ratification des déboursés pour le mois d'août 2017**
 - 4.1. Déboursés du 01-08-2017 au 31-08-2017 pour un montant total de 309 593.65 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 47 711.06 \$
5. **Correspondance**
6. **Administration générale**
 - 6.1 Élections générales novembre 2017 – Autorisation des déboursés et de la rémunération du personnel électoral
 - 6.2 Dossier 9808-31-1280 – Autorisation de signatures du protocole d'entente de servitude et de déboursé des travaux
 - 6.3 Mandat au procureur pour perception de taxes
 - 6.4 Autorisation de signature du protocole d'entente de location de la halte routière
 - 6.5 Ajustement salariale du directeur général adjoint
 - 6.6 Dépôt des états comparatifs au 31 août 2017
 - 6.7 Dépôt du rôle d'évaluation – 3^{ème} année
 - 6.8 Approbation du budget 2018 de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides

- 6.9 Colloque annuel de la PROMA
- 6.10 Demande de permis de sollicitation – Fondation des maladies du cœur et de l'AVC

7. Sécurité publique

- 7.1 Dépôt bilan mensuel août 2017

8. Travaux publics

- 8.1 Acceptation des soumissions de déneigement 2017-2022
- 8.2 Autorisation d'aller en appel d'offres pour la fourniture d'abrasif (sable) pour l'entretien hivernal des chemins
- 8.3 Autorisation d'achat et d'installation d'un système d'accès sécurisé au garage municipal

9. Hygiène du milieu et environnement

- 9.1 Rapport GDG Environnement

10. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 10.1 Dépôt rapport – Martin Léger
- 10.2 Appui au projet de camping du Golf Maskinongé
- 10.3 Retour sur le dossier des résidences de tourisme en location
- 10.4 Remerciement à monsieur Léo-David Robitaille

11. Loisirs et culture

- 11.1 Autorisation de déboursés pour les honoraires professionnels de madame Maude Thirion

12. Histoire et patrimoine

13- Affaire(s) nouvelle(s)

14- Période de questions

15- Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 RÉS 188.09.2017 RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé en ajoutant le point suivant :
13.1 Demande de contribution municipale pour des travaux de rechargement du chemin Louis-Pépin.

Adoptée à la majorité

3 RÉS 189.09.2017 RATIFICATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le directeur général adjoint soit exempté de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal du 14 août 2017, résolutions numéros 180.08.2017 à 187.08.2017 inclusivement soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à la majorité

4 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS D'AOÛT 2017

4.1 RÉS 190-09-2017 DÉBOURSÉS POUR LE MOIS D'AOÛT 2017

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil ratifie les déboursés du 01-08-2017 au 31-08-2017 pour un montant total de 309 593.65 \$ ainsi que les salaires du personnel et la rémunération du conseil pour un montant 47 711.06 \$.

Adoptée à la majorité

5 CORRESPONDANCES

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**6.1 RÉS 191.09.2017 ÉLECTIONS MUNICIPALES NOVEMBRE 2017 –
AUTORISATION DES DÉBOURSÉS ET DE LA
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL**

CONSIDÉRANT la tenue des élections municipales en novembre 2017 et les frais en découlant;

CONSIDÉRANT l'obligation d'engager du personnel pour combler les postes nécessaires au bon déroulement électoral;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil autorise monsieur Martin Léger, directeur général adjoint, à procéder à l'embauche du personnel électoral ainsi que les déboursés requis au bon déroulement des élections municipales 2017, le tout conformément aux budget 2017.

Adoptée à la majorité

**6.2 RÉS 192.09.2017 DOSSIER 9808-31-1280 – AUTORISATION DE
SIGNATURES DU PROTOCOLE D'ENTENTE DE
SERVITUDE ET DE DÉBOURSÉS DES TRAVAUX**

CONSIDÉRANT l'entente à intervenir pour l'obtention d'une servitude d'écoulement des eaux sur la propriété matricule 9808-31-1280;

CONSIDÉRANT les travaux prévus sur ladite propriété afin d'améliorer l'écoulement des eaux de surface faisant partie intégrante de l'entente;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil autorise monsieur le maire, Bernard Lapointe et monsieur Martin Léger, directeur général adjoint, à signer pour et au nom de la municipalité d'Amherst le protocole d'entente de servitude et de travaux à intervenir sur la propriété matricule 9808-31-1280;

QUE le conseil autorise les déboursés relatifs à la réalisation des travaux suite à la signature du protocole d'entente.

Adoptée à l'unanimité

6.3 **RÉS 193.09.2017** **MANDAT AU PROCUREUR POUR PERCEPTION DE TAXES**

CONSIDÉRANT la liste des dossiers de taxes impayés déposée par monsieur Martin Léger, directeur général adjoint;

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE les dossiers suivants soient transmis au procureur de la municipalité, Me Denis Dubé, pour percevoir les taxes municipales impayées en prenant tous les moyens et recours judiciaires appropriés;

PROPRIÉTAIRE	MATRICULE
Berman, Christian	0105-84-7925
Charron, Danielle	0594-46-9999
Claudio, David – Mollo, Joanna	0594-52-2153
Gauthier, Marie-Ève	9807-59-9108
Millette, Pascal	1193-85-8751
Mantha, Patrick – Parent, Martin	0695-03-5368
9249-8260 Québec Inc	0697-92-2996
9185-4844 Québec Inc.	0697-92-7164-0-000
9185-4844 Québec Inc.	0697-92-7164-0-001
9185-4844 Québec Inc.	0797-03-4370

Adoptée à la majorité

6.4 **RÉS 194.09.2017** **AUTORISATION DE SIGNATURES – PROTOCOLE D'ENTENTE DE LOCATION DE LA HALTE ROUTIÈRE**

CONSIDÉRANT le projet pilote de location de la halte routière devant se terminer le 31 octobre 2017;

CONSIDÉRANT que les parties ont, d'un commun accord, décidé de renouveler l'entente de location;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente de location de la halte routière préparé par monsieur Martin Léger, directeur général adjoint pour une période d'un an débutant le 1^{er} novembre 2017 et se terminant le 31 octobre 2018;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil autorise monsieur le maire, Bernard Lapointe et monsieur Martin Léger, directeur général adjoint à signer, pour et au nom de la municipalité d'Amherst, le protocole d'entente de location de la halte routière à intervenir entre la municipalité d'Amherst et madame Sylvie Lebeau.

Adoptée à la majorité

6.5 **RÉS 195.09.2017** **AJUSTEMENT SALARIAL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

CONSIDÉRANT que depuis le 7 août 2017 madame Bernadette Ouellette, directrice générale est absente pour une durée indéterminée;

CONSIDÉRANT que depuis cette absence monsieur Martin Léger, directeur général adjoint assure l'intérim et assume les responsabilités inhérentes au poste de directeur général;

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil accepte un ajustement salarial de 5.0 % à monsieur Martin Léger, directeur général adjoint pour la durée de l'intérim et ce, rétroactivement au 14 août 2017.

Adoptée à la majorité

6.6 RÉS 196.09.2017 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS ET DES PROJECTIONS BUDGÉTAIRES AU 31 AOÛT 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil accepte le dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 31 août 2017 et l'état des projections budgétaires au 31 août 2017 de l'exercice courant tels que préparés par monsieur Martin Léger, directeur général adjoint, conformément à l'article 176.4 du Code municipal.

Adoptée à la majorité

6.7 DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL – 3^{IÈME} ANNÉE

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint fait état du dépôt du rôle triennal – 3^{ième} année.

6.8 RÉS 197.09.2017 APPROBATION DU BUDGET 2018 DE LA RÉGIE INCENDIE NORD OUEST LAURENTIDES

CONSIDÉRANT le dépôt par la Régie incendie Nord Ouest Laurentides du budget pour l'année 2018 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil accepte le budget tel que déposé par la Régie incendie Nord Ouest Laurentides.

Adoptée à la majorité

6.9 RÉS 198.09.2017 COLLOQUE ANNUEL DE LA PROMA

Monsieur le maire, Bernard Lapointe informe les membres du conseil que le colloque annuel de la Proma se tiendra le 20 septembre prochain, au 1, rue du Pont à Labelle.

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

Que le conseil autorise les déboursés pour la présence, au colloque de la Proma, des employés municipaux désignés ainsi que le conseiller membre du comité de la PROMA monsieur Robert Laperrière.

Adopté à la majorité

6.10 **RÉS 199.09.2017** **DEMANDE DE PERMIS DE SOLICITATION –
FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de sollicitation pour la campagne de financement porte-à-porte de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC devant avoir lieu du 22 juin au 22 juillet 2018 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil signifie à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC qu'il accepte sa demande et l'autorise à faire de la sollicitation porte-à-porte entre le 22 juin et le 22 juillet 2018.

Adoptée à la majorité

7. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

7.1 **RÉS 200.09.2017** **DÉPÔT BILAN MENSUEL AOÛT 2017**

Monsieur le conseiller Yves Duval, dépose le rapport mensuel des interventions des premiers répondants pour le mois d'août 2017.

CONSIDÉRANT que les problèmes de communication perdurent avec les téléavertisseurs;

CONSIDÉRANT que ces problèmes entraînent des retards importants lors d'interventions des Premiers répondants et représentent un risque pour la sécurité des citoyens faisant appel à ce service;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QU'une lettre soit transmise à Bell Canada concernant cette problématique majeure et récurrente pour la sécurité des citoyens. Copie de cette lettre sera transmise aux députés fédéral, monsieur David Graham et provincial, monsieur Sylvain Pagé, à la directrice générale de la MRC des Laurentides, madame Nancy Pelletier, au directeur de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides, monsieur Jean Lacroix ainsi qu'au lieutenant Annick Tardif, directrice du poste de la Sureté du Québec de la MRC des Laurentides.

Adoptée à la majorité

8 **TRAVAUX PUBLICS**

8.1 **RÉS 201.09.2017** **ACCEPTATION DES SOUMISSIONS DE DÉNEIGEMENT
2017-2022**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour le déneigement et l'entretien des chemins en hiver, secteur St-Rémi et Rockway-Valley 2017-2022;

CONSIDÉRANT que la seule soumission reçue est conforme au devis d'appel d'offres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil octroi le contrat de déneigement et d'entretien des chemins en hiver, secteur St-Rémi et Rockway-Valley, pour les années 2017 à 2022 à Les Bois Ronds Inc. et autorise monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques à procéder dans ce dossier.

Adoptée à la majorité

8.2 **RÉS 202.09.2017** **AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES
POUR LA FOURNITURE D'ABRASIF (SABLE) POUR
L'ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil autorise monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres pour la fourniture d'abrasif pour l'entretien hivernal des chemins.

Adoptée à la majorité

8.3 **RÉS 203.09.2017** **AUTORISATION D'ACHAT ET D'INSTALLATION D'UN
SYSTÈME D'ACCÈS SÉCURISÉ AU GARAGE MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT l'offre de Serrurerie St-Jovite Inc. pour la fourniture et l'installation d'un système d'accès sécurisé au garage municipal ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques;

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil autorise l'achat au montant de 2 903.00, taxes incluses d'un système d'accès sécurisé au garage municipal et autorise monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques à procéder dans ce dossier.

Adoptée à la majorité

9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

9.1 RAPPORT GDG ENVIRONNEMENT

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint informe les membres du conseil des résultats des derniers échantillons réalisés par GDG Environnement concernant la présence d'insectes piqueurs.

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE M. MARTIN LÉGER

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint fait rapport des activités du service de l'urbanisme et de l'environnement pour le mois d'août 2017.

**10.2 RÉS 204.09.2017 APPUI AU PROJET DE CAMPING DU GOLF
MASKINONGÉ**

Monsieur le conseiller Ronald Robitaille se retire des discussions compte tenu d'un possible conflit d'intérêt.

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'un camping en partie sur les terres publiques et en partie sur les terrains privés appartenant au Golf Maskinongé;

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit dans les objectifs de développement de la municipalité d'Amherst;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été déposée auprès du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) pour la partie du projet en terre publique;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil signifie au requérant ainsi qu'au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles qu'il appui le projet d'aménagement d'un terrain de camping sur les terres publiques conformément au projet déposé.

Adoptée à la majorité

10.3 RETOUR SUR LE DOSSIER DES RÉSIDENCES DE TOURISME EN LOCATION

Monsieur le maire, Bernard Lapointe et monsieur Martin Léger, directeur général adjoint explique la démarche et la réflexion du CCU dans ce dossier. Une proposition sera soumise au conseil dans les prochains mois qui permettrait de mieux encadrer l'usage « Résidence de tourisme ».

10.4 RÉS 205.09.2017 REMERCIEMENT À MONSIEUR LÉO-DAVID ROBITAILLE

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Léo-David Robitaille le 29 septembre prochain;

CONSIDÉRANT que monsieur Léo-David Robitaille est à l'emploi de la municipalité depuis le 18 mai 2015;

CONSIDÉRANT que durant cette période monsieur Robitaille a su faire preuve d'un grand professionnalisme et de disponibilité dans l'accomplissement de ses fonctions d'inspecteur adjoint en environnement et en bâtiment;

Il est proposé par monsieur le maire, Bernard Lapointe

QUE le conseil remercie monsieur Léo-David Robitaille pour son travail exceptionnel au sein de la municipalité et lui souhaite la meilleure des chances dans ses futures fonctions.

Adoptée à l'unanimité

11 LOISIRS ET CULTURE

11.1 RÉS 206.09.2017 AUTORISATION DE DÉBOURSÉS POUR LES HONORAIRES PROFESSIONNELS DE MADAME MAUDE THIRION

CONSIDÉRANT l'embauche de madame Maude Thirion pour assister la municipalité dans l'organisation de l'activité du 150^{ième} ;

CONSIDÉRANT le budget prévu conjointement avec la MRC des Laurentides dans le cadre du projet « Je Participe »;

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil autorise le paiement des honoraires de madame Maude Thirion.

Adoptée à la majorité

12 HISTOIRE ET PATRIMOINE

13 AFFAIRE(S) NOUVELLES(S)

13.1 RÉS 207.09.2017 DEMANDE DE CONTRIBUTION MUNICIPALE POUR DES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DU CHEMIN LOUIS-PÉPIN

CONSIDÉRANT la demande de contribution municipale pour des travaux de rechargement de gravier sur le chemin Louis-Pépin déposée par monsieur Gilles Longtin au nom de l'Association des propriétaires du lac Brochet;

CONSIDÉRANT que seize (16) des dix-neuf (19) propriétaires ont signé la demande et confirmant leur accord à payer un montant de cent (100.00\$) dollars sous forme de taxe spéciale pour la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT que la demande vise à obtenir une contribution équivalente de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le chemin Louis-Pépin est emprunté par le transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le chemin Louis-Pépin est un chemin de tolérance;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil autorise un déboursé d'un montant équivalent à la contribution des propriétés desservies par le chemin Louis-Pépin jusqu'à un maximum de 2000.00 \$.

Adoptée à la majorité

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

15 RÉS 208.09.2017 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QU'À 20h25mn la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité

Bernard Lapointe
Maire

Martin Léger
Directeur général adjoint et
secrétaire-trésorier adjoint

Je, Bernard Lapointe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bernard Lapointe,
Maire